



Sécurité routière en Suisse

Cela fait maintenant 100 ans que le Touring Club Suisse (TCS) s'engage activement en faveur de la sécurité routière. A l'époque, la direction demandait à la Confédération l'introduction de cours de sensibilisation à la circulation dans les écoles. L'élaboration de matériel d'enseignement pédagogique pour l'éducation routière est d'ailleurs toujours l'une des tâches principales du département Sécurité routière. L'histoire du TCS est émaillée de campagnes d'affichage pour la prévention des accidents, pour l'éducation aux règles de la circulation et pour le conseil et la formation à une conduite plus sûre sur les routes suisses et étrangères.

"Touring", le journal du club, est un élément essentiel de cette politique. Dans les années 30 déjà on y montrait des photos d'accidents pour inciter les automobilistes à la prudence. L'introduction de patrouilleurs scolaires en 1952 a été un immense succès et, un an après, on en comptait déjà des centaines. Dix ans plus tard les premiers cours de formation à la conduite étaient proposés et en 1965 débuta une collaboration avec le cirque KNIE, sur le thème de l'éducation routière, qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Les années 70 étaient placées sous le signe de l'introduction du port de la ceinture, rendu obligatoire par la multiplication des accidents mortels. Le TCS s'est engagé activement par des campagnes d'affichage pour relayer l'information. Le club est aussi l'un des acteurs principaux de la dernière campagne pour le port de la ceinture.

Même si en matière de sécurité routière la Suisse s'est taillée une réputation de bonne élève en Europe ces dernières années, il n'est pas question de nous reposer sur nos lauriers. L'année dernière près de 22'000 accidents avec dommages corporels ont été recensés, provoquant 22'000 blessés légers, 5'235 blessés graves et 384 morts. La tendance à la baisse constatée ces dernières années a de ce fait été légèrement modifiée. La plupart des accidents (27.1%) ont eu lieu à des croisements (lors de bifurcations et de croisements), suivis de près par les embardées et les accidents n'impliquant pas de tiers (26.9%). A noter aussi le nombre important d'accidents dus au non-respect des distances de sécurité (22.0%) et impliquant des piétons (10.6%). Les accidents se sont produits principalement à l'intérieur des localités (65.2%), où ils sont en général de moindre gravité. Les autoroutes sont responsables de 9.2% des accidents et 6.4% des accidents graves (comportant des blessés graves et/ou des tués). En considérant que la circulation se répartit de façon égale (pour un tiers chacun) à l'intérieur des localités, à l'extérieur et sur les autoroutes, les chiffres démontrent la bonne sécurité relative qu'offrent en Suisse les voies rapides.

La circulation routière se compose de trois éléments: les véhicules, les infrastructures et les usagers. Le département Technique et environnement du TCS s'occupe de la sécurité des véhicules alors que le département Sécurité routière s'occupe des deux derniers. L'éducation routière en est un pilier principal, pour lequel le département élabore et met à disposition du matériel pédagogique. Et quel enfant ne connaît pas les bandes réfléchissantes jaunes et oranges, dont 110'000 exemplaires sont distribués chaque année? Le TCS publie également des dépliants destinés à la formation continue des conducteurs, afin qu'ils puissent mieux maîtriser la circulation et assimiler les nouvelles règles de circulation. Enfin les actions de prévention et les campagnes d'affichage au niveau national viennent compléter cet arsenal d'initiatives.

Mais le TCS contrôle aussi régulièrement la sécurité passive des infrastructures routières. Pour ce faire, il se base sur des protocoles de tests européens, élaborés en collaboration avec des clubs partenaires d'autres pays. Les exemples les plus connus sont les tests des tunnels (European Tunnel Assessment Programme EuroTAP), les tests des chantiers (dans le cadre d'EuroTest) ainsi que les tests routiers (European Road Assessment Programme EuroRAP). A l'initiative du TCS, un test européen est actuellement mené dans le but d'évaluer la sécurité des passages piétons, après qu'un test pilote en Suisse a montré qu'un marquage alternatif pouvait augmenter la sécurité de ces installations. La sécurité routière continuera à l'avenir de jouer un rôle prépondérant dans les activités du TCS. Et à ce titre la sécurité de la mobilité de tous nous tient autant à cœur que celle de nos membres.

Contact:

**Daniel Baumann, Sécurité routière TCS, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier,
tél.: 022/417 24 33, courriel: dbaumann@tcs.ch**